



Les salarié.e.s du secteur sanitaire, social et médicosocial refusent l'austérité, la casse de leurs conventions collectives et la dégradation de leurs conditions salariales et de travail.

La Branche Associative Sanitaire et Sociale et Médicosociale (BASS) c'est :

- Plus d'un **million de salariés** pour plus de 17.000 établissements et services.
- Les conventions collectives nationales du 15 mars 66, du 31 octobre 51, du 1^{er} mars 79, Centres de Lutte Contre le cancer, Croix Rouge Française, convention collective de 1965, accords Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.
- La branche des **Aides à Domicile**, les **EHPAD** associatifs et privés ;
- **DES INVISIBLES** : Educateurs spécialisés, Moniteurs éducateurs, Moniteurs d'Atelier, Educateurs techniques Spécialisés, Aides Médico Psychologiques, Accompagnants Educatif et Social, Assistants Sociaux, Infirmier.e.s, Psychologues, Aides-Soignants, Veilleurs et Surveillants de Nuit, Agents de Service Intérieur, Auxiliaires de Vie, Aides à Domicile, Maitresses de maison, Agents techniques, secrétaires, Psychomotriciens, Orthophonistes, Kinésithérapeutes, animateurs, Mandataires Judiciaires, Conseillers Economiques Sociaux et Familiaux, Educateurs scolaires, sportifs...

NOUS REVENDIQUONS :

- La **transposition immédiate du SEGUR**, soit les **183€ nets** pour tou.te.s ;
- Une **revalorisation** générale et immédiate des salaires à minima de **300 € net mensuel** ;
- Le dégel et **augmentation du point d'indice** ;
- Des **moyens** humains et financiers **supplémentaires** pour une prise en charge digne et de qualité des patient.e.s, bénéficiaires et des familles, **QUOI QU'IL EN COÛTE !** ;
- L'arrêt des suppressions de postes, **l'embauche en CDI** des contractuel.le.s et intérimaires ;
- La dispense de **formations diplômantes** et la **fin de la précarité étudiante** ;
- De réelles négociations pour **la sauvegarde et l'amélioration de nos conventions collectives, de nos accords** ;
- La création d'un **grand service public** de la santé, de l'action sociale et de l'aide à la personne ;
- **L'arrêt de la marchandisation** du secteur et le retour à une **obligation de moyens** ;

Mais c'est aussi

- Des salarié.e.s présent.e.s dès le début de la **crise COVID-19** mais **OUBLIES du SEGUR** et de la « **Mission Laforcade** » ;
- Des points conventionnels gelée et une **perte salariale de 45%** depuis plus de 20 ans ;
- Des débuts de grilles de salaires inférieurs au SMIC ;
- Des **disparités salariales** ;
- Une **dégradation des conditions de travail**, avec une explosion de arrêts maladies, des **TMS** et **risques psychosociaux**. En conséquent, le nombre de **licenciements pour inaptitude** flambe lui aussi ! ;
- Un **manque de moyens humain** criant en parallèle d'un nombre significatif de poste vacants ;
- Des **locaux vétustes**, inadaptés, des mobiliers obsolètes ;
- Des remplacements partiels **externalisés** via l'embauche d'intérimaires, et ce via l'intermédiaire de coopératives intérim employeurs (type MEDICOOP ou autre), ce qui ne peut qu'entraîner là aussi une **précarisation** bien réelle ;
- La **déqualification des métiers** ;
- Une **perte des conquits sociaux** ;
- Une **politique marchande** dictée par une politique d'objectifs et de résultats plutôt que de moyens, avec de faibles dotations, qui ne fait que morceler un **accompagnement au rabais** assuré par des salarié.e.s démuni.e.s (CPOM, SERAFIN-PH, ONDAM) ;
- Une **baisse de 1% du budget** alloué par le Conseil Départemental à la protection de l'enfance ;
- Des Décisions Unilatérales de **l'Employeur qui bafouent le dialogue social** avec les Organisations Syndicales ;
- Des instances représentatives (CSE, CSSCT, RP...) **dépouillées** de leur prérogatives par les dernières réformes sociales ;
- Des **employeurs qui fuient leurs responsabilités** en matière de politique sociale, d'obligation de santé et de sécurité...

OUBLIES, MEPRISES

!! ALERTE !!
Casse des Conventions

La Prochaine étape ?

Faire des **CCN** et **Accords**
Des **variables d'ajustement !**
Comment ?

NEXEM, FEHAP et la Direction Générale du Travail ont la solution : Rassembler toutes les Conventions en une **Convention Collective Unique et Etendue...**

De bas niveau !!!

Le secteur Sanitaire, Social et Médico-social n'a jamais été aussi délabré. Faut-il lui plonger encore un peu plus la tête sous l'eau ?

Le 15 Mars 2021 – 11h30

BORDEAUX – ARS puis FlashMob' jusqu'à Pey Berland

Possibilité de restauration sur place

Port du masque et respect des gestes barrières - Ne pas jeter sur la voie publique